



Le Petit Saint Rigomérois

Sommaire

- Page 1 : Sommaire
- Page 2,3,4 : Grain de sel de maire délégué
- Page 5,6 : Informations diverses et en désordre
- Page 7: Amicale des Anciens Combattants
- Page 8 : Repas des Têtes blanches
- Page 9 : Association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer
- Page 10 : Comité des fêtes
- Page 11 : Générations Mouvement
- Page 12 : Le Lys sous l'Érable
- Page 13 : Association des Amis de Gaston Floquet
- Page 14 : Actualités du Parc naturel régional Normandie-Maine
- Page 15 : Page de publicité pour nos artisans et commerçants
- Page 16 : Vœux du conseil communal



Merci à Myriam Marchand et à Nicolas Elicio pour leurs photos



Grain de sel de maire délégué 2014 - 2020 : 6 années à votre service



L'équipe municipale mise en place à l'issue des élections municipales de 2014 avait été constituée sur la base d'un certain nombre d'engagements que nous nous sommes efforcés de respecter dans un climat de dialogue constructif, de concertation, d'implication des habitants, de souci du bien commun et de défense des intérêts rigomérois. Ces engagements portaient sur des actions qui nous paraissaient importantes pour le présent et l'avenir de notre commune, que je peux reprendre point par point pour un bilan de fin de mandat :

1) Participer à la création d'une commune nouvelle et à l'intégration à une communauté de communes,

avec une implication active dans ces structures : nous nous sommes efforcés de tirer parti des réorganisations qui nous ont été imposées, d'en limiter les effets indésirables, d'en faire un **atout pour notre avenir** et de nous impliquer fortement dans le fonctionnement de toutes les instances dont nous relevons. Les comptes rendus des différentes réunions, toujours tenus à votre disposition, vous ont régulièrement confirmé cette implication.

2) Aménager et valoriser notre patrimoine bâti et paysager :

nous avons terminé les travaux engagés dans notre logement communal au Buisson ainsi que l'assainissement collectif et l'éclairage public **au Goutier**. Un gros chantier a été entrepris au hameau du **Buisson** qui a permis d'apporter à ses habitants l'assainissement collectif, l'enfouissement des réseaux téléphonique et électrique, un nouvel éclairage public, la rénovation de l'adduction d'eau potable et de la défense incendie, et un aménagement paysager convivial assurant la sécurité des résidents et améliorant sensiblement leur cadre de vie.

La Rue aux Chèvres et ses abords ont pu bénéficier également de l'assainissement collectif, et l'extension de l'éclairage public sur ce secteur a été sollicitée auprès de la CUA.

Nous nous sommes efforcés d'entretenir notre **patrimoine communal** en restaurant le lavoir du Buisson, la cabane des bûcherons au bourg jusqu'à sa destruction en Novembre 2019, le plan d'eau de la Charmille, les menuiseries et la toiture à l'église, nous avons remis à neuf le **logement communal du bourg** et réparé les toilettes de l'ancienne école (merci au Comité des Fêtes !), refait des peintures sur les deux **salles communales** (extérieur/intérieur) et à la **mairie**.



Nous avons rénové la quasi-totalité de **notre réseau routier** sur toute la commune, sans privilégier une zone aux dépens d'une autre, avec une attention particulière à un bon écoulement des eaux pluviales.

Nous avons également veillé, avec les agriculteurs et l'Association pour un Développement Harmonieux et Raisonnable de Saint Rigomer, à sauvegarder l'intégrité de notre **patrimoine bocager**.

Nous avons aménagé des « **boîtes à lire** » au bourg et au Buisson.

Nous avons aidé l'Association pour un Développement Harmonieux et Raisonnable de Saint Rigomer dans son projet de création d'un **circuit de randonnée** sur notre commune, circuit intégré en 2016 au topoguide du Parc Normandie-Maine.

Le chantier commencé en 2010 pour agrémenter notre église de **vitraux** originaux et résolument modernes a été achevé en 2019. L'intérêt artistique de cette réalisation a été reconnu et salué par de nombreux visiteurs.

Nous avons également lancé une procédure longue et complexe de récupération de concessions en état d'abandon au **cimetière** (opération pas encore finalisée à ce jour),

3) Encourager et faciliter une vie associative dynamique et fructueuse :

Grâce à une poignée de bénévoles motivés, nous avons pu relancer le **Comité des Fêtes** en 2014, après 3 années de mise en sommeil.

L'Association « **Le Lys sous l'Erable** » a vu le jour et nous a proposé d'agréables moments de reconstitutions historiques à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, ces deux dernières années. Elle a pu bénéficier de notre soutien et de notre aide.

Nous avons accueilli et aidé, en 2017 et 2018, les organisateurs des **courses nocturnes** de l'UNSS (sport scolaire) qui ont rassemblé chaque fois plus de 500 collégiens et lycéens ornaïens, et aussi, tous les ans, la **Champfloraine** qui prend ses quartiers sur nos terrains communaux.

Nous avons lancé, en 2017, un club « **Généralités Mouvement** », qui nous permet d'être en lien avec les communes voisines et de bénéficier de quelques animations et d'avantages financiers bienvenus pour sa quinzaine d'adhérents.

L'Amicale des **Anciens Combattants** a assuré fidèlement, avec nous, l'hommage dû à nos concitoyens Morts pour la France et à la transmission du devoir de mémoire à leur égard.

L'Association des **Amis de Gaston Floquet** a honoré son contrat avec la commune en organisant chaque année expositions et ateliers à la maison de l'artiste. Elle a participé activement à la mise en œuvre du

projet des vitraux à l'église et va publier prochainement un livre sur Gaston Floquet.

L'**Association pour un Développement Harmonieux et Raisonnable** de Saint Rigomer, quant à elle, a agi avec nous pour le maintien de la qualité de notre environnement et à la défense de notre cadre de vie.

Depuis cinq ans, nous nous associons aux organisateurs des manifestations du **Téléthon**, qui nous permettent de rencontrer les communes voisines et de participer à une œuvre utile.

Un grand merci, au passage, à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour animer notre commune et créer des occasions de rencontres et de convivialité entre nous.

4) Défendre les intérêts des habitants de notre commune :

les difficultés n'ont pas manqué et ont nécessité une mobilisation constante.

Nous avons affronté la Préfecture de la Sarthe et l'Office National des Forêts pour parvenir à une remise en état de la **Route Forestière de Saint Rigomer** en 2015, négocié avec la Communauté Urbaine d'Alençon la mise en place des **espaces propreté** sur deux sites, et obtenu l'installation d'un autre site à Houssemaine (commune de St Paterne-Le Chevain) qui rendra service à nos habitants empruntant l'axe Alençon-Mamers.

Nous avons aussi participé activement aux négociations avec l'ONF pour l'élaboration d'un **schéma d'accueil en forêt de Perseigne**, incluant, entre autres, la conservation et l'entretien de routes forestières ouvertes à la circulation, et l'amélioration de leur signalisation.

Nous avons sauvegardé le principe d'horaires d'**ouverture de la mairie** satisfaisants au regard des besoins de notre population, ce qui n'a pas été non plus sans difficultés !



5) Etre à l'écoute et informer :

Nous avons assuré des **permanences régulières** à la mairie et nous sommes rendus chez vous autant que de besoin, vous permettant de nous faire part de vos éventuels problèmes.

Nous nous sommes ensuite efforcés de les solutionner, par exemple en limitant la vitesse des véhicules Rue aux Chèvres et Route des Egremondrières pour améliorer votre sécurité, ou en intervenant pour vous, à de nombreuses reprises, auprès des services d'Orange, d'Enedis, ...

Nous avons géré une vingtaine de signalements d'animaux en divagation, d'arbres tombés, de chats blessés et de chiens aboyeurs, et autres incidents divers.

Une réunion d'information sur les **compteurs Linky** s'est également tenue en 2018 à la salle de la Char-mille.

Nous sommes intervenus constamment auprès des propriétaires défaillants sur la commune pour l'entretien de leur propriété, et pour les encourager à la mettre en vente quand c'était possible (une douzaine de maisons sur la commune sont inoccupées depuis des années).

Nous avons également veillé à un meilleur respect des règles d'urbanisme, en dépit d'une tendance croissante à l'incivisme et au chacun pour soi. Malgré nos interventions répétées, l'opération n'a pas porté les fruits espérés et devra donc être poursuivie.

Nous avons organisé des **moments de rencontres**, réguliers ou occasionnels : Pots du Nouvel An, Banquets des Têtes Blanches, réunions publiques, cérémonies commémoratives, inaugurations, ..., qui furent autant d'occasions de rencontres et d'échanges pour les habitants s'intéressant à la vie communale.

Le **site internet** de Saint Rigomer a été tenu à jour et a publié régulièrement les comptes rendus de réunions, des photos des manifestations communales et toutes les informations qu'il nous semblait utile de diffuser.

Le « **Petit Saint Rigomérois** » a perduré, en complément des Clochers de Villeneuve en Perseigne. Nous avons juste abaissé sa fréquence à un numéro annuel, suite à un sondage réalisé en 2018 qui a révélé étrangement un faible intérêt pour cet outil qui nous semblait pourtant utile et bienvenu.

6) Préparer l'avenir :

Malheureusement, un mandat de six années est parfois trop court pour mener à bien tous les projets envisagés. Ainsi, un début de réflexion pour un aménagement urbain du bourg n'a pu être mené à son terme.

Nous avons tout de même obtenu l'extension par la CUA de l'assainissement collectif pour la Rue de Courtilloles (entre la station de traitement et le bourg) et pour le Chemin de la Voisine, extension prévue pour 2020.

La révision de notre Plan Local d'Urbanisme, du fait de l'intégration à la CUA et à la mise en place des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux, n'a pu être engagée.

7) Se donner les moyens de ses ambitions :

Prenons bien conscience que la plupart de ces opérations n'auraient pu se faire sans la création de la Commune Nouvelle qui nous a permis d'optimiser nos moyens humains et financiers.

De même l'intégration à la CUA nous a permis (et permettra) de bénéficier d'équipements en assainissement collectif, en éclairage public et en moyens de transports que nous n'aurions pu réaliser seuls.

Enfin, rien n'aurait pu se faire sans l'engagement des conseillers municipaux qui, d'une façon ou d'une autre, chacun selon ses compétences et sa disponibilité, se sont impliqués pendant ces six années, voire douze pour certains, pour faire avancer les choses, ce qui dénote, au regard des nombreuses heures consacrées à leur mandat, un bel esprit de dévouement au service de notre collectivité.

Saluons également, une fois de plus, les bénévoles des associations locales qui animent avec courage et détermination notre commune.

Nous avons fait de notre mieux avec les moyens dont nous disposons et sommes, globalement, satisfaits du travail accompli. Nous laissons une collectivité propre et en parfait état de fonctionnement. Le relais va être transmis à une nouvelle équipe, c'est une chance pour notre commune ! En cette belle période de vœux, nous lui souhaitons déjà pleine réussite dans ses projets et, pour notre village de Saint Rigomer des Bois que nous aimons tant, un bel avenir prospère et convivial, dans la poursuite de tout ce qui a déjà été engagé.

Jean-Marie Firmesse



Informations diverses et en désordre

État civil

Décès

Michel Thibault, le Bas du Tertre, le 2 Mars
 Juliette Tripied, le Buisson, le 9 Mars
 Daniel Volais, Rue de Courtilloles, le 19 Avril
 Béatrice Boul, Rue Gaston Floquet, le 11 Mai
 Jeanne Marteau, Chemin de la Fontaine, le 21 Mai
 Pierre Pasquet, les Brosses, le 7 Octobre
 Renée Ducollet, Route des Égremondières, le 13 Novembre
 Maryvonne Descures, Rue de Courtilloles, le 27 Novembre
 Daniel Burin, Rue de Courtilloles, le 30 Novembre



Mariages

Martine Blanchetière et Marthial Gommard, le Buisson, le 21 Juin
 Virginie Durand, Chemin de la Voisine, et Cédric Garreau le 27 Juillet

Naissances

Pas de naissances

Ouvertures de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. Le maire délégué et ses adjoints, de 17 à 18h.

Vendredi 14h-18h. Le maire délégué et ses adjoints, de 17h à 18h.

La mairie sera fermée pour congés annuels le vendredi 20 Décembre, puis du vendredi 27 Décembre 2019 au vendredi 3 Janvier 2020 inclus.

Les permanences des élus restent assurées normalement pendant cette période.

Pot du Nouvel An



Il aura lieu le **Vendredi 10 Janvier 2020 à partir de 18h30** à la Salle de la Charmille. Ce sera l'occasion de féliciter **Philippe Cattin** (photo) pour sa belle médaille, le remercier pour ces 36 années au service de la commune, et de lui souhaiter une longue et agréable retraite.

Éric Huan a été embauché le 18 Novembre pour lui succéder. Il travaillera sur Lignièrès la Carelle et Saint Rigomer et assurera également l'animation de l'équipe technique de Villeneuve en Perseigne. Christophe Morin, habitant du Buisson, viendra renforcer cette équipe début Janvier 2020.

La mouronnière n'est plus

Malgré les soins réguliers apportés par le Conseil Communal, la structure porteuse, fragilisée par 9 années d'exposition aux intempéries de toutes sortes, donnait des signes inquiétants de faiblesse. Il est donc apparu préférable de mettre à bas cette construction historique emblématique avant qu'un accident ne survienne.

C'était une reproduction d'une cabane de bûcherons telle qu'elles étaient construites par nos anciens lors des chantiers forestiers, à une époque pas si lointaine. Elle avait été érigée par le Comité des Fêtes à l'occasion du Comice Agricole de 2011.

Le Conseil Communal serait favorable au principe d'une reconstruction similaire, si quelques volontaires sont intéressés par ce projet. Merci de se faire connaître en mairie.



A l'écoute de nos voisins

Pour faire face à l'éventualité d'un problème majeur, tel que l'apparition de grands froids ou une épidémie virale importante, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un réseau d'entraide au service de la population.

Une coordonnatrice en assure le fonctionnement, en la personne de Bernadette Firmesse qui peut être jointe, en cas de nécessité, au **02 33 26 94 67** ou au **06 09 47 90 40**

En liaison avec le maire délégué et les membres du CCAS, les services sociaux susceptibles d'intervenir seront alertés pour apporter une aide immédiate.

Tarifs des salles municipales

Toutes les salles des communes déléguées - la Fresnaye sur Chédouet, Lignièrès la Carelle, Saint Rigomer des Bois, Roullée, Chassé- peuvent être louées aux tarifs préférentiels précisés dans le numéro 10 des Clochers de Villeneuve. Voir également les tarifs pour notre commune déléguée.

Boîtes à lire



Le Conseil Communal a décidé, suite à la récupération de deux fenêtres au logement du bourg, d'aménager deux « boîtes à lire », au Buisson et au bourg de Saint Rigomer. Régis Gautier et l'employé communal ont assuré, avec goût et talent, la mise en œuvre du projet.

Le principe de ces équipements est d'y apporter les livres que nous avons lus et aimés, et que nous ne souhaitons pas garder. Chacun peut déposer, emprunter et



Dans l'abri,
au Buisson

rappporter les ouvrages, étant bien entendu qu'un soin particulier doit être pris de ces objets. Un livre reste un trésor à partager et à protéger !

Au bourg

Attention : seuls les livres en bon état sont bienvenus. Doudous, babioles et autres gadgets, s'abstenir !

Les toilettes de l'ancienne école du Bourg

La restauration du logement communal du bourg ne pouvait se faire sans un petit rafraîchissement minimum des toilettes de l'ancienne école, restées sans soins particuliers depuis des temps immémoriaux. Certains habitants actuels de Saint Rigomer ont utilisé les 3 WC « à la turque » réservés aux élèves, ce bâtiment s'inscrit donc, sans aucuns doutes, dans notre riche patrimoine communal.

Le Comité des Fêtes a accepté de financer l'acquisition des matériaux, Jean-Luc Marchand, Marthial Gommard, Michel Hoguin et notre employé communal ont assuré la main d'œuvre de ce chantier hors-normes.

Le bâtiment ainsi rénové est à la disposition des locataires qui peuvent l'utiliser comme abri de jardin.



Un livre pour Noël

Le nouveau roman de Jean-Yves Chatellier qui vit au Chemin de la Huberderie à Saint Rigomer, dans la maison de ses parents, vient de paraître.

Son titre : HADAR de LARAMIDA

La vie d'un parasauropus

Pour se le procurer, téléphoner au 06 76 20 45 62



Amicale des Anciens Combattants de Saint Rigomer



L'assemblée générale de l'Amicale s'est tenue le samedi 8 novembre 2019. 14 membres étaient présents et 5 excusés.

A l'ouverture de la séance, une minute de silence a été observée en mémoire de Daniel POIRIER, président d'honneur, qui nous a quittés le 15 décembre 2018.

Les rapports moral et financier, présentés en séance ont été approuvés.
Le bureau de l'amicale reste inchangé.

La commune de Roullée, sauf avis contraire, organisera la célébration commune du 8 mai 2020. Il est prévu une remise de la médaille de la croix du combattant à un habitant de St Rigomer.

L'amicale est informée qu'un neveu de William BLACK est venu se recueillir sur la stèle de son oncle et a laissé à la mairie un message de remerciement.



Le 11 novembre, près de soixante personnes se sont rassemblées autour du monument aux morts pour la traditionnelle cérémonie du souvenir avec dépôt de gerbe en mémoire des morts pour la France. Après l'appel de tous les morts des deux guerres, la sonnerie aux morts et la marseillaise ont retenti.

Après lecture de la lettre de la ministre des anciens combattants l'assistance s'est dirigée vers la salle de la Charmille pour le verre de l'amitié offert par la commune et savourer le repas.



mémoire et solidarité

Repas des Têtes Blanches, 11 novembre



Soixante treize convives étaient réunis le 11 novembre dernier pour le traditionnel repas des "Têtes Blanches". Ils étaient accompagnés par Jean-Marie Firmesse, maire délégué de Saint Rigomer et des conseillers communaux.



Louise, Mathis, Guillaume et Matheo ont assuré le service avec sourire, gentillesse et efficacité. Qu'ils en soient remerciés.

Yvette Loiseau et Victor Poirier étaient les doyens de l'assemblée. Ils ont reçu des fleurs de Jean-Marie Firmesse, maire délégué et ses adjoints, Dominique Cante et Marthial Gommard.



Rendez-vous en 2020, même endroit, même lieu, même heure

Association : Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association a organisé le 30 mars 2019 une journée PROPRETE sur notre commune de St Rigomer des Bois, comme précédemment une grande quantité de déchets a été jetée dans les fossés et sur certaines aires de stationnement (plus de 80 kgs), faute de bénévoles, nous n'avons parcouru que certaines routes.

Un pique-nique sous un soleil radieux a agrémenté cette journée.

Vu le faible niveau d'engagement, lors de la prochaine Assemblée Générale, nous déciderons de renouveler ou non cette journée.

Lors de la dernière Assemblée Générale, il a été décidé d'offrir quelques arbres à la commune de St Rigomer des Bois. Avec l'aide de Lionel Branger, nous avons choisi et acheté 3 poiriers Chanticleer, pour leur résistance, leur fleurissement de Printemps et leurs couleurs flamboyantes d'Automne. Ceux-ci ont été plantés sur le terrain de la Charmille face à l'étang le 7 décembre 2019 avec l'aide de quelques adhérents (voir photos).

Si vous souhaitez vous informer et/ou nous rejoindre au sein de l'association, vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale du 17 janvier 2020 à 20 h salle de la Mairie ou contactez Francis LOISON au 06 09 44 28 38.



Comité des fêtes

Vendredi 31 janvier 2020 : Assemblée Générale à 20h30 à la salle du Buisson



Samedi 4 avril : repas dansant à 20h à la salle de la Charmille



Dimanche 16 août : vide grenier à la Charmille



Samedi 21 novembre : moules-frites à 20h à la salle de la Chamille



Génération Mouvement



Le club *Génération Mouvement* de Saint Rigomer tiendra son *Assemblée Générale* le mardi 21 Janvier 2020 à 14h30 à la mairie.

Tout le monde (sans condition d'âge) est bienvenu pour s'informer des avantages offerts, participer aux manifestations locales, cantonales et départementales organisées, et proposer de nouvelles activités.

Une galette viendra couronner cette réunion.





Le Lys sous l'Érable

Le Lys sous l'Érable, fondée en 2016, aboutissement de plusieurs années de recherches, rassemble des passionnés d'histoire pour la faire revivre.

Intéressés par la Nouvelle France -le Canada- au 18ème siècle, entre 1740 et 1760, donc pendant le règne de Louis XV, ses membres veulent reconstituer la vie des Compagnies franches de la marine et des civils qui les accompagnaient.

Costumes et équipements de fabrication artisanale d'après des sources historiques permettent de représenter la vie des hommes et des femmes de l'époque avec la plus grande précision possible.

L'association se donne un objectif pédagogique dans les manifestations auxquelles elle participe en recréant les entraînements militaires, la fabrication des objets de la vie quotidienne et la reconstitution des techniques comme celle d'un retranchement à la Vauban.

Journées du Patrimoine. A cette occasion, s'est proposée d'animer notre bourg de Saint Rigomer.



ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET



En-dehors de l'ouverture au public de la maison de l'artiste en été, trois événements forts ont marqué 2019 pour notre association.

Chaque dimanche après-midi de juillet et août, nous accueillons en effet les visiteurs à la maison du Tertre et les accompagnons dans leur découverte des lieux et des œuvres qui s'y trouvent. Ils ont pu ainsi voir l'exposition Collections particulières qui présentait des œuvres rares de Gaston Floquet empruntées à des collectionneurs privés. Nous y exposons aussi cette année sous le titre Défense d'afficher ! Le travail du photographe Gilles Juhel, qui a connu un vif succès. Un stage théâtre-vidéo animé par l'association Arsène a par ailleurs passionné des amateurs qui ont interprété des extraits de lettres de Gaston Floquet écrites à son ami Jacques Lemarchand.

À Verdun, une exposition Floquet d'envergure intitulée Matières sensibles était organisée de mars à juin au pays de l'artiste par la Communauté Urbaine du Grand Verdun avec des moyens financiers, techniques et artistiques exceptionnels. Le 22 mars, lors de l'inauguration, présidée par le maire de Verdun, le cinéaste Patrick Viret a réalisé un film et la compagnie Arsène a interprété des textes de notre ami.

Une délégation d'une vingtaine d'adhérents de notre association s'était déplacée. Le nombre total de visiteurs est estimé à cinq ou six mille par les organisateurs. Un retour prestigieux au pays pour l'élève frondeur d'autrefois !

[https:// www.verdun.fr/agenda/gaston-floquet-matieres-sensibles](https://www.verdun.fr/agenda/gaston-floquet-matieres-sensibles)

Le livre sur Gaston Floquet, maintenant terminé pour ce qui nous concerne, se trouve chez l'éditeur à Caen avant impression. Il a exigé un travail de longue haleine par un groupe de cinq membres de l'association et a fait l'objet d'une souscription à 20 € l'exemplaire. On peut encore l'acquérir auprès de l'association (amis.floquet@wanadoo.fr ou téléphone 02 33 26 51 25).

Sept vitraux qui complètent les ouvertures de l'église de Saint-Rigomer après la pose en 2010 et 2012 de deux premiers ouvrages, ont été inaugurés le 10 novembre en présence de Monique Nicolas-Liberge, conseillère départementale, Dominique Artois, maire adjoint à la culture d'Alençon et conseiller communautaire et André Trottet, maire de Villeneuve-en-Perseigne. Conçus par Jean-François Hémary comme une suite aux deux premiers basés sur des collages contenant des écritures de l'artiste, ils reproduisent des détails agrandis d'œuvres semblables. La maîtresse-verrière Cathy van Hollebeke a repris la technique qu'elle avait imaginée il y a dix ans pour les deux premiers, en remarquable adéquation avec la démarche de Gaston Floquet : par superposition d'infographie-sérigraphie et morceaux de verre taillés collés pardessus.

Lors de l'inauguration, un concert de jazz a été donné par le Triumviret composé d'Adèle Viret au violoncelle, Oscar Viret à la trompette et leur père Jean-Philippe Viret à la contrebasse dans l'église comble de Saint-Rigomer-des-Bois.

On constate avec plaisir que le rayonnement de notre ami s'élargit décidément davantage à mesure que le temps passe.



Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2020 pleine de nouvelles rencontres autour de Gaston Floquet

L'actualité du Parc sur votre commune

► La candidature du Parc au label Géoparc mondial UNESCO prend forme !

Depuis 2018, le Parc naturel régional Normandie-Maine s'est engagé dans une démarche de candidature pour l'obtention du label **Géoparc mondial UNESCO** pour son territoire. Un *Géoparc mondial UNESCO* est un territoire où les sites et paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable.



Un réseau de sites

Un Géoparc est structuré autour d'un ensemble de sites et paysages géologiques en lien avec d'autres sites relevant des patrimoines naturels, culturels, immatériels. Sur notre territoire, 63 sites ont été retenus au regard de leur valeur scientifique, éducative, touristique :

- 37 sites géologiques
- 26 sites additionnels

Une charte mobilière est en cours de conception afin de rendre lisible ce réseau des géosites sur l'ensemble du territoire et d'informer les visiteurs sur le Géoparc. Cette charte mobilière s'inscrira en complémentarité avec les équipements déjà présents.

De nombreuses actions

Depuis plus de 10 ans, le Parc Normandie-Maine et de nombreux partenaires conduisent des actions de préservation et de sensibilisation à l'histoire géologique du territoire, conscients de la spécificité de ce patrimoine. L'obtention du label viendrait saluer une démarche engagée depuis de nombreuses années.

En 2019, de nouvelles actions éducatives spécifiquement dédiées au projet Géoparc ont été menées : une nouvelle offre pédagogique sous forme d'appel à projets proposé aux 220 établissements du territoire, un dessin animé sur l'histoire géologique du Parc prochainement disponible sur Internet, et même un projet de création de fossiles... en chocolat !

► Une lettre d'actualité spécifique au Géoparc a été initiée. Sa périodicité dépend du volume d'information sur le projet. **4 Géosites ont déjà été publiés** et sont accessibles sur Internet.



La page facebook du Parc a changé de nom ! Vous la trouverez désormais sous le titre : **Parc naturel régional & Géoparc Normandie-Maine #geoparc**

En savoir + sur les Géoparc et le Géoparc Normandie-Maine : www.geoparc-normandie-maine.fr

► 12 kilomètres de haies plantés en 2019, 23 km pour 2020



En 2018, le Parc Normandie-Maine lance un premier appel à candidatures pour une aide à la plantation de haies bocagères. 23 candidatures réparties sur 22 communes de l'Orne, de la Sarthe et de la Mayenne ont été retenues, représentant 12 kilomètres de haies. Sur votre commune, un projet de 470 mètres linéaires avait été retenu.

En 2019, renforcé par les programmes des Départements de l'Orne et de la Mayenne, l'appel à projets a été renouvelé. 42 projets répartis sur 28 communes de l'Orne, de la Sarthe et de la Mayenne ont été retenus. 15 particuliers, 20 agriculteurs, 1 association et 6 collectivités bénéficieront de l'aide à la plantation.

A l'échelle du territoire, une enveloppe de 185 000 € va permettre de restaurer et de préserver le bocage sur 23 kilomètres. Les travaux de plantation seront entièrement conduits par le Parc, réalisés dès cet hiver par la SCIC Bois Bocage Energie et feront appel à des chantiers d'insertion et des chantiers pédagogiques. Pour chaque projet, le Parc prend en charge 80 % du montant des travaux, laissant 20 % à la charge du bénéficiaire qui doit s'engager à entretenir et conserver sa nouvelle haie pendant 15 ans.

Etapes prévisionnelles de la candidature

JUIN 2019 | Envoi de la lettre d'intention

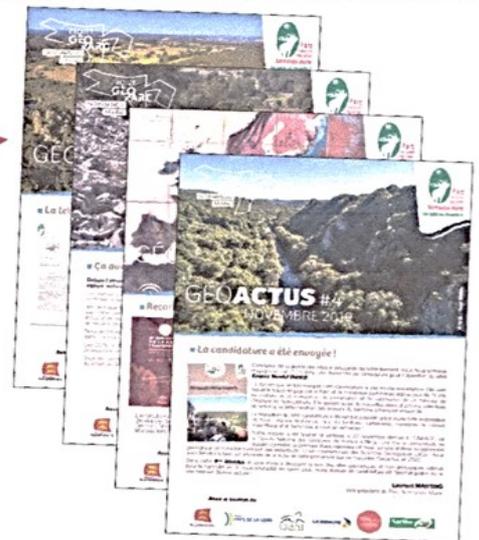
NOVEMBRE 2019 | Envoi du dossier de candidature via le Comité national des Géoparc de France

DÉCEMBRE 2019 / AVRIL 2020 | Etude par l'Union internationale des sciences géologiques (IUGS) de l'importance internationale du patrimoine géologique.

JUIN / JUILLET 2020 | Visite de 2 évaluateurs pour une mission de quelques jours > Réalisation d'un rapport.

SEPTEMBRE 2020 | Analyse du rapport en conseil des Géoparc

AVRIL 2021 | Avis du conseil de l'Unesco



Une autre vie s'invente ici

Retrouvez plus d'informations sur : www.parc-naturel-normandie-maine.fr

Parc naturel régional Normandie-Maine
Le Chapitre • CS 80005
61320 CARROUGES CEDEX
info@parc-normandie-maine.fr
02 33 81 75 75

Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans

et commerçants de Saint Rigomer.



Plantouffe

Horticulture

Rte des Egremondrières - << La Perruche >>

72610 St Rigomer des Bois - 02.33.26.24.49

06.03.03.58.70

AUTO PROPRETE

Nettoyage complet de votre véhicule particulier et professionnel

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 19h

06.22.18.08.49



57 rue aux Chèvres
72610 ST RIGOMER DES BOIS

LG PEINTURE

67, route de Mamers - 72610 St Rigomer des Bois

Port. 06 82 29 75 05

E-mail : gilles072@hotmail.fr

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.

Envoyez votre carte à la mairie.

Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois. Merci.

MAINS ELEGANTES

MYRIAM 06 29 65 05 19

PROTHESISTE ONGULAIRE (diplômée)

ONGLERIE

Gel organique naturel. L'ongle n'est pas limé ni déshydraté

SOINS DES PIEDS

Produit reconnu 5 étoiles

FEMMES-HOMMES

La Coletterie

38 route de Mamers

Jeudi matin 9h30 à 13h30

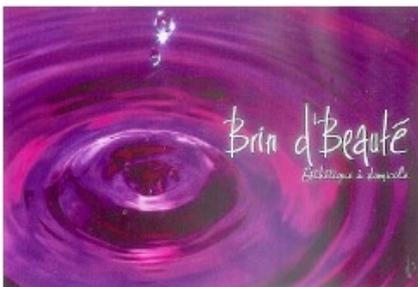
72610 St Rigomer des Bois

Après-midi, autres jours sur RDV

Mail: myluc@wanadoo.fr

Vendredi en continu, 9h30 18h

Site: <http://mains-elegantes.olympie.in/>



Brin d'Beauté
Échelle à domicile

*Soins visage / corps
Beauté des mains / pieds
Épilations
Modelages
Maquillage*

Prenez rendez-vous avec Pauline au 06 19 77 32 03
du lundi au samedi

brindbeaute@hotmail.fr

Le conseil communal vous souhaite



et



Pot du Nouvel An, vendredi 10 Janvier 2020 à partir de 18h30 à la Salle de la Charmille.